

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 7 juin 2022

Délibération n°42 - 2022 relative à la désignation de deux représentants étudiants du conseil d'administration à la commission FSDIE

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne déclare élus à la commission FSDIE :

- Ugo MOREAUX (titulaire)/Sara HARRADI (suppléante) (24 voix)
- Justin DEBEVE (titulaire)/Lily ROGIER (suppléante) (22 voix)

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 14/06/2022

Document mis en ligne le : 14/06/2022